

COMMUNE
DE
ANDERLUES

Conformément aux articles L1122-12 et L1122-13 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu le 04 décembre 2007 à 19 heures, à la Maison communale.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après :

ORDRE DU JOUR

1. Commune d'Anderlues : Demande d'octroi du titre de ville - Décision
2. Comité de concertation Commune/CPAS : Procès-verbal de la séance du 05/11/2007 – Notification
3. SWDE : Extension alimentation - lotissement rue de Nivelles – souscription de parts sociales - Décision
4. Enseignement : Règlement d'ordre intérieur – modification - Approbation
5. Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière - Décision
6. Intercommunales wallonnes : Application du décret du 05 décembre 1996

En séance, le 14 novembre 2007.

Par le Collège,
La Secrétaire communale ff,
L. DEMEURE

Le Bourgmestre,
PH. TISON